

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE NOTRE DAME DU PRE**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 JUIN 2021 A 19 HEURES 30**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

PRESENTS : Mrs BERNARDON Paulin, DE BORTOLI Jean-Paul, GOMBERT Pierre-Alain, MONTMAYEUR Boris, RIMBOUD Bruno, ROMANET Joël
Mmes ABONDANCE-POURCEL Jocelyne, ABONDANCE Monique, BOURGEOIS Catherine, ROMANET Marie-Aline, TABRAN Floriane

ABSENT(E) S.: Néant

EXCUSE(E) S.: Néant

SECRETAIRES : ROMANET Marie-Aline

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire du décret n°2020.1262 du 16/10/2020, **il a été décidé, que la séance sera limitée à la présence de 3 personnes dans le public afin d'assurer la sécurité de tous**

ORDRE DU JOUR

Les conseillers approuvent le compte rendu du conseil municipal du 17 mai 2021

DOSSIERS D'URBANISME

Aucun nouveau dossier n'a été déposé

Mme La maire informe que le permis de démolir déposé par la commune de St Marcel concernant un des chalets de la cote et le permis de construire déposé par l'Association Vacances Evasion ont reçu un avis favorable du service instructeur.

FIXATION DU TARIF DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT (période du 01.09.2021 au 31.08.2022)

Mme la maire présente les tarifs de l'eau et l'assainissement qui avaient été fixés l'année dernière.

Après délibération, il a été décidé à l'unanimité que les tarifs resteraient identiques et sont fixés comme suit :

EAU

Prime fixe par compteur..... 70.00 €

Location compteur..... 12.00 €

Location gros compteur..... 60.00 €

Le m3 eau <= 2300 m3..... 1.30 €

Le m3 eau > 2300 m3..... 1.70 €

Redevance prélèvement/m3..... 0.10 €

ASSAINISSEMENT

Prime fixe assainissement..... 70.00 €

Le m3 assainissement..... 1.30 €

Délibération n° 2021.24

ATTRIBUTION SUBVENTION PGHM

L'Association des Maires des Stations de Montagne de Tarentaise relaye une demande du PGHM de BOURG ST MAURICE sollicitant une subvention d'un montant de 500 € afin de fêter leurs 50 années d'existence et de soutenir l'action de ce partenaire incontournable du quotidien de nos stations.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, il a été décidé d'attribution une subvention d'un montant de 100 € au PGHM de BOURG ST MAURICE.

Délibération n° 2021.25

ATTRIBUTION DE L'APPARTEMENT F3 AU CHEF LIEU

Ce point est retiré de l'ordre du jour car une personne qui s'était déclarée intéressée est revenue sur sa décision et ne donne pas une suite favorable.

Cet appartement reste donc disponible à la location et une nouvelle publicité va être diffusée.

RECRUTEMENT DE SALARIES SAISONNIERS

Comme discuté lors du précédent conseil municipal, une information a été diffusée pour le recrutement d'agents saisonniers.

Il a été décidé de recruter :

- un renfort à l'agent communal à raison de quelques heures par jour pour la saison estivale ou à temps complet pour les mois de juillet ou/et août. A ce jour, une seule candidature a été reçue et acceptée, celle de Mr MADEC Ethan pour la période du 5 au 23 juillet 2021.*
- Un conducteur spécialisé et un mécanicien pour les engins à raison de quelques heures par mois et en fonction des besoins.*

Délibérations n° 2021.26 & 27

QUESTIONS DIVERSES

- TERRAZ Jean-Pierre : *Mme La maire donne lecture d'une demande de Mr TERRAZ Jean-Pierre sollicitant l'occupation du domaine public portant sur le terrain jouxtant son habitation cadastré ZN 619 situé 84 place de l'église. Il souhaiterait qu'une convention d'occupation temporaire et de mise à disposition gratuite soit établie entre la collectivité et lui-même afin de pouvoir disposer et aménager cet espace. Comme cela a déjà été réalisé pour des demandes similaires, Mme la maire propose qu'une réponse favorable soit donnée à Mr TERRAZ Jean Pierre et que soit établie une convention d'occupation temporaire de mise à disposition qui reprendra les droits et obligations de chaque partie. Après discussions, les élus donnent à l'unanimité un accord et autorise Mme La maire fait les démarches administratives pour entériner cet accord.*
Délibération n° 2021.28
- Courses cyclistes : *Mme La maire rappelle que plusieurs manifestations sportives vont avoir lieu sur la commune entre Moutiers et Aime en passant par Notre Dame du Pré :*
 - *le Samedi 26.06.2021 : Randonnée cycliste « 100 Cols » et Course ARWS*
 - *le samedi 03.07.2021 : Course Ultra Cycling Tour de la Vanoise*
 - *le dimanche 18.07.2021 : Course cycliste 2^{ème} Montée de NDPRE – un apéritif sera offert par la collectivité.*
 - *le lundi 13.09.2021 : 5^{ème} Trophée des Alpes – randonnée véhicule**Il n'y aura pas de fermeture de route mais il conviendra d'être extrêmement prudent en cas de déplacement sur l'axe routier Moutiers/Notre Dame du Pré/Aime dans les deux sens de circulation.*
- Réunions de travail élus municipaux : *Mme La maire rappelle les deux réunions de travail : Orientation Touristique le 21.06 à 19 h 00 aux plaines et dossier route de chantemerle le 28.06 à 19 h 30 en mairie*
- Maintien Centre Premiers Interventions (CPI) Notre Dame du Pré : *Suite à une rencontre avec Mr BELLENGIER, commandant de la caserne des sapeurs-pompiers de Moutiers, ce dernier a fait part de son inquiétude quant au maintien du CPI de la commune du fait du manque de pompiers volontaires et du départ prochain à la retraite de ROMANET Maryse, chef de centre. Une communication et campagne de sensibilisation vont être organisées afin de tenter de mobiliser de nouvelles recrues qui souhaiteraient s'impliquer dans cette mission, qui est primordiale pour les habitants de la commune.*
- Elections : *Mme La maire rappelle la tenue les élections départementales et Régionales qui auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021 et tient à remercier sincèrement toutes les bonnes volontés qui se sont proposées pour tenir les bureaux de vote mais précise cependant les plus grandes difficultés rencontrées pour finaliser le bureau de vote des Plaines par manque de bénévoles.*
- Attributions de subvention : *Mme La maire informe les élus de l'attribution de subventions au profit de la collectivité : une aide au titre du fonds de solidarité pour les Remontées mécaniques suite à la crise sanitaire d'un montant de 12 506.63 € et une subvention du Conseil Régional dans le cadre du Bonus relance d'un montant de 23 700 € pour l'opération « Réfection de la montée du 8 juin 1944 ». Sur ce dernier point, les travaux devraient débuter courant semaine 25.*

- Demande de Mme MANET et Mr ARNAUD : Ces habitants du village demandent l'autorisation d'organiser un barbecue sur le terrain se trouvant devant la salle polyvalente des Plaines le Samedi 19.06 midi afin d'offrir un pot de départ aux voisins et amis dans le cadre de leur départ pour 20 mois à travers l'Europe. Les élus acceptent leur demande et leur souhaitent un beau voyage.
- Création de places de stationnement Les Plaines : Un rendez-vous a eu lieu avec un technicien de la MTD afin d'étudier la possibilité de réaliser 3 ou 4 places de stationnement, côté amont de la RD 88 traversant les Plaines (vers maison Deschamps Roger) afin d'offrir des possibilités de stationnement et de faire ralentir la circulation. Ce projet serait réalisable après des démarches administratives auprès du TDL et l'acquisition de plusieurs panneaux de signalisation. Les élus approuvent cette réalisation.
- Fermeture d'une classe Ecole Pomblière : La directrice d'école alerte la collectivité sur un risque de fermeture d'une classe lors de la prochaine rentrée du fait de la baisse des effectifs. La problématique est similaire à l'école de Longefoy.
- Opération distribution croissants/roses/cartes Fête des mères et pères : Cette distribution organisée le 30 mai a été très fortement appréciée par la plus grande majorité des habitants et beaucoup de remerciements sont parvenus en mairie. Il semblerait, cependant, que quelques habitants des Plaines, ont trouvé « mal venu », qu'à cette occasion, les élus les aient sollicités pour tenir le bureau de vote des Plaines en vue des prochaines élections. Il est dommage que cette démarche ait été mal comprise mais il est important de souligner que sur 100 électeurs, les élus ont la plus grande difficulté à trouver 20 bénévoles pour chaque élection.
- Devis ONF piste du grand bois : L'ONF a transmis un devis d'un montant de 983.46 € HT pour améliorer l'état de la piste du Grand bois en éliminant un bloc rocheux et des souches. L'intervention d'une pelle araignée sur la commune de Longefoy permet de ne pas supporter les coûts du transfert qui seraient supportées par la commune d'Aime. A l'unanimité, il a été décidé d'accepter ce devis et de faire réaliser les travaux.
- Fuite pont des plaines STEU : L'entreprise Martoïa a transmis un devis d'un montant de 1100 € HT pour la réparation de la fuite sur le tuyau traversant le pont des Plaines. Ce tuyau a percé suite au gel et à la modification par la commune dans le fonctionnement quant à l'écoulement de l'eau. GOMBERT Pierre-Alain qui s'occupe de la maintenance de la STEU, est en désaccord sur la prise en charge de cette dépense par la collectivité et demande qu'un rendez-vous soit pris avec Mr CHAMBON, du cabinet Scercl afin que d'autres malfaçons dans la réalisation des travaux soient reprises.
- Fête du village Club des sports : Mr ROMANET Joel, président du club informe que cette année encore, la fête du village n'aura pas lieu. Le bureau a estimé que la situation sanitaire était encore trop fragile. Cependant, le dimanche 1^{er} aout le matin une distribution de croissants (sur inscription) aura lieu et un apéritif (sur la place du village) sera organisé pour les habitants à partir de 11 h 00.
- Terrains BORLET Henri : Un projet de construction est actuellement à l'étude sur les parcelles ZN 467 et 468 situées chemin de l'Erueil. Or une partie de la voirie communale empiète sur ces parcelles. Lorsque le projet sera finalisé, la commune devra racheter à Mr BORLET, la partie de terrain occupée par la voirie.
- TVI : Cette association de réinsertion est en charge du fauchage des chemins des Plaines. Un point devra être fait avec le responsable afin que le travail soit effectué avec plus de sérieux.
- Composteur collectif : la CCCT propose l'installation et la gestion de composteurs collectifs sur la commune. Une information va être diffusée afin de connaître si cette démarche pourrait intéresser des habitants.
- Remerciements : Les élus tiennent à remercier Mr ROMANET Bernard qui s'occupe bénévolement de l'entretien des fleurs sur les Plaines et Mme ROMANET Maryse qui a réalisé de sympathiques et très belles figurines sur le chef-lieu (Coureur cycliste, pompier et apiculteur).
- Circulation excessive route du village : De nouvelles doléances sont parvenues en mairie concernant la vitesse excessive (notamment des tracteurs) sur la route du village, vers la fruitière, endroit où beaucoup de piétons sont présents mais également d'une manière globale sur les deux traversées de village. Il est demandé aux automobilistes de réduire TRES FORTEMENT leur vitesse afin d'éviter un accident qui pourrait être grave de conséquence.
- Route de Pancigny : Mr ROMANET Jean-Claude souhaiterait que soit régularisé l'emprise foncière de la route de Pancigny, dossier de plus de 30 ans. La collectivité va ressortir le dossier et faire le point sur les démarches restant à réaliser pour finaliser ce dossier.
- Demande de TERRAZ Claudine : Cette dernière demande à la collectivité d'intervenir auprès de 3 propriétaires de parcelles se trouvant au-dessus de son habitation afin de les inciter à entretenir leurs terrains pour éviter les chutes de pierres et l'invasion des mauvaises herbes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Les délibérations mentionnées dans ce compte rendu sont consultables en mairie

